



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

COVID-19

### **Mise en quarantaine des enseignants d'un établissement scolaire d'Yverdon-les-Bains**

**Deux cas de COVID-19 ont été détectés parmi les collaborateurs de l'établissement Léon-Michaud à Yverdon-les-Bains. Pour des raisons de prévention et pour éviter la propagation du virus, le Médecin cantonal et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) ont décidé de procéder à la mise en quarantaine des enseignants de 31 classes de secondaire de cet établissement, ainsi que de 9 classes de l'établissement primaire Pestalozzi qui partagent le même bâtiment. Cette quarantaine ne concerne pas les enfants.**

Celles et ceux d'entre eux qui seraient sans solution de garde seront accueillis au sein de l'établissement dans un accueil scolaire qui fonctionnera aux mêmes horaires que l'école. Les collaborateurs et les familles ont été prévenus dans la soirée du 29 juin et jusqu'à tôt ce matin 30 juin. Cette annonce a eu lieu dans le calme et conformément au dispositif annoncé le 15 mai 2020 pour toute situation de deux cas ou plus dans un établissement.

La situation est placée sous le contrôle des autorités sanitaires et scolaires et les élèves sont donc en vacances, ils ne reviendront pas dans l'établissement pour les jours qui restent avant la fin officielle des cours le 3 juillet prochain.

L'objectif de cette quarantaine est d'éviter la propagation du virus. Toutes les indications concernant les attitudes à adopter sont sur le site dédié [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juin 2020

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DSAS, Dr Eric Masserey, Médecin cantonal adjoint, Direction générale de la santé